



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-75421>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-75421**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : AEROPORTS DE PARIS

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique

L'acheteur est une entité adjudicatrice

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités aéroportuaires

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MISE A DISPOSITION DE SURFACES POUR LE FINANCEMENT, L'INSTALLATION, L'EXPLOITATION, L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE D'OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES PARKINGS DES PLATEFORMES D'ADP SA

Description : La présente consultation porte sur l'attribution de surfaces pour le financement, l'installation, l'exploitation, l'entretien et la maintenance d'ombrières photovoltaïques sur les parkings des plateformes d'Aéroports de Paris SA. Aéroports de Paris dispose de plusieurs parkings sur lesquels elle souhaite faire installer des ombrières photovoltaïques afin d'autoconsommer tout ou partie de l'électricité produite et d'utiliser le reste selon différents modes de valorisation . (AO CRE, soutien public...). Ces installations contribuent à la mise en conformité d'Aéroports de Paris aux dispositions l'article 40 de la loi APER. A ce titre, 9 sites sont à livrer d'ici juillet 2026 représentant 17 ha répartis sur les plateformes de Paris-CDG, Paris-Orly et l'aérodrome de Paris-Saclay-Versailles. A titre optionnelle, Aéroports de Paris pourra demander la livraison d'une vingtaine de sites ou plus, au plus tôt dès juillet 2028 représentant 5 à 10 ha répartis sur les plateformes de Paris-CDG, Paris-Orly, Paris-Le Bourget et les aérodromes d'aviation générale. Le titulaire devra prendre en charge le financement, installer, exploiter et maintenir les ombrières photovoltaïques lui appartenant pour les mettre à disposition d'Aéroports de Paris à des fins notamment d'autoconsommation individuelle au sens de l'article L.315-1 du Code de l'énergie. L'électricité produite pourra également être valorisée par d'autres moyens par Aéroports de Paris. Le titulaire sera rémunéré par le versement d'un loyer par Aéroports de Paris pour la mise à disposition des ombrières photovoltaïques.

Identifiant de la procédure : e81b5a28-0ab8-4e9d-8ee7-76932896d63b

Identifiant interne : SPA022474

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 65400000 Autres sources d'approvisionnement en énergie et leur distribution

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71314000 Énergie et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09332000 Installation solaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09331200 Modules solaires photovoltaïques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09330000 Énergie solaire

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 1 Rue de France

Ville : Tremblay-en-France

Code postal : 93290

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : AEROPORT PARIS-CHARLES-DE-GAULLE

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : AEROPORT PARIS-ORLY

Ville : ORLY

Code postal : 94396

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires : AEROPORT PARIS-ORLY

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : AEROPORT PARIS-LE-BOURGET

Ville : LE BOURGET

Code postal : 93350

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : AEROPORT PARIS-LE-BOURGET et AERODROMES D'AVIATION GENERALE (AAG)

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 80,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : MISE A DISPOSITION DE SURFACES POUR LE FINANCEMENT, L'INSTALLATION, L'EXPLOITATION, L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE D'OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES PARKINGS DES PLATEFORMES D'ADP SA

Description : La présente consultation porte sur l'attribution de surfaces pour le financement, l'installation, l'exploitation, l'entretien et la maintenance d'ombrières photovoltaïques sur les parkings des plateformes d'Aéroports de Paris SA.

Identifiant interne : SPA022474

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 65400000 Autres sources d'approvisionnement en énergie et leur distribution

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71314000 Énergie et services connexes

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : AEROPORT DE PARIS LE BOURGET ET LES AAG

Ville : LE BOURGET

Code postal : 93350

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : AEROPORT DE PARIS LE BOURGET ET LES AAG

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 05/01/2026

Date de fin de durée : 31/12/2050

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 80,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Le DCE sera transmis aux candidats sélectionnés à l'issue de la phase d'appel à candidature en septembre 2025. A ce stade, seul un dossier de candidature est attendu. La consultation s'exerce en deux phases : Une première phase dite "d'appel à candidatures" qui a pour objet la sélection des candidats et durant laquelle ces derniers doivent fournir les documents attestant de leur capacités techniques, professionnelles, économiques et financières, tels qu'ils figurent à la section 5.1.9. du présent avis. Une deuxième phase dite "d'appel d'offres" au cours de laquelle les candidats retenus à l'issue de la précédente phase seront invités à soumettre une offre sur la base du dossier de consultation qui leur sera transmis. Les dossiers de candidatures et les offres seront adressés par les candidats sur la Plateforme d'échange sécurisée proposée par Aéroports de Paris. Par ailleurs, le montant mentionné au présent avis correspond à la valeur totale du projet (tranches optionnelles comprises) qui intègre les recettes potentielles sur l'ensemble du périmètre envisagé, conformément à l'article R.3121-1 du Code de la commande publique. Le nombre de candidats admis à présenter une offre est limité à huit. Dans l'hypothèse où le nombre de candidatures serait supérieur, celles-ci seront sélectionnées en fonction des critères suivants : selon les références des candidat et plus particulièrement selon le volume de projet réalisés (développé, financé, opéré) sur Ombrière de parking a date (en MW). La présente procédure donnera lieu à l'attribution d'un contrat pour le financement, l'installation, l'exploitation, l'entretien et la maintenance d'ombrières photovoltaïques sur les parkings des plateformes d'Aéroports de Paris SA. En tout état de cause, Aéroports de Paris applique les principes de publicité et de mise en concurrence fixés par les articles L. 3000-1 et suivants du code de la commande publique compte tenu de sa qualité d'entité adjudicatrice.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis: Pièce n° 1.1 : Lettre de candidature présentée par le candidat ou chaque membre du groupement candidat (nom, dénomination, adresse du siège social, montant et composition du capital, identité du représentant habilité), datée et signée par une personne dûment habilitée pour engager le candidat individuel ou le groupement candidat. En cas de groupement candidat, la lettre de candidature indiquera sa composition, sa forme ainsi que le nom de l'opérateur mandataire, et sera accompagnée de l'habilitation, donnée par chaque membre du groupement au mandataire pour engager le groupement candidat. Le candidat ou groupement candidat doit mentionner dans la lettre de candidature une adresse électronique de contact. Pièce n° 1.2 : Déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat (ou chaque membre du groupement le cas échéant) indique qu'il ne fait l'objet

d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue par l'article L. 3123-1 du code de la commande publique et que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes tels qu'exigés ci-dessous, sont exacts. Pièce n° 1.3 : Ensemble des documents justifiant que le candidat (ou chaque membre du groupement le cas échéant) ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue à l'article L. 3123-1 du code de la commande publique. Pièce n° 1.4 : Certificats et déclarations fiscales et sociales, délivrés par les administrations et organismes compétents justifiant que le candidat ou que chaque membre du groupement candidat a satisfait à ses obligations sociales et fiscales (ou déclaration sur l'honneur dûment datée et signée lorsqu'il n'est pas délivré de certificat ou déclaration). Le candidat établi dans un État membre de l'union européenne autre que la France doit produire un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine (ou déclaration sur l'honneur dûment datée et signée lorsqu'il n'est pas délivré de certificat ou déclaration). Pièce n° 1.5 (le cas échéant) : Si le candidat est en procédure de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet (ou équivalent). Pièce n° 1.6 : Justificatif datant de moins de trois mois de l'inscription au registre du commerce et des sociétés ou équivalent. Pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises ou document équivalent. Pièce n° 1.7 : Pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat. Pièce n° 1.8 : Justificatif du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L.5212-4 du code du travail. Pièce n° 1.9 : Déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat (ou chaque membre du groupement le cas échéant) indique qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue par l'article L.3123-4 et L. 3123-5 du code de la commande publique. Pièce n° 1.10 : Ensemble des documents justifiant que le candidat (ou chaque membre du groupement le cas échéant) ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue à l'article L.3123-4 et L.3123-5 du code de la commande publique. Pièce n° 1.11 : L'engagement par lequel le candidat certifie qu'il n'entre pas dans l'un des cas visés par le Règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, en particulier les dispositions du §26 de ce règlement # l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il respecte les régimes d'interdiction d'importation de produits en provenance de Russie ou de Biélorussie en vertu des règlements (UE) 833/2014 du 31 juillet 2014 et le règlement (UE) 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Capacité économique et financière 1) Pièce n° 2.1 : Une déclaration sur l'honneur concernant, au cours des cinq dernières années, d'une part, le chiffre d'affaires global et d'autre part, le chiffre d'affaires concernant les prestations de développement d'ombrières photovoltaïque de parkings ; ainsi que l'impact de la présente concession sur le chiffre d'affaires lié aux prestations de développement d'ombrières photovoltaïque de parking (% du futur chiffre d'affaires incluant la concession) 2) Pièce 2.2 : Tous documents de présentation générale du candidat (actionnariat, moyens et personnels), ainsi que ses filiales et participations (avec indication du pourcentage de capital détenu et des activités

de chaque société). Les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées produiront les éléments dont elles disposent. Chaque membre du groupement sera solidairement responsable de l'exécution du contrat.

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Capacité technique et professionnelle 1) Pièce n° 3.1 : Présentation des noms et qualifications professionnelles des personnes pressenties pour l'exécution du contrat de concession. Le candidat fournira une déclaration relative aux effectifs du candidat et à l'importance du personnel d'encadrement pour chacun des trois derniers exercices sur des activités similaires à l'objet de la concession. 2) Pièce n° 3.2 : Description des moyens matériels : le candidat indiquera l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont il dispose (ou chaque membre du groupement) pour la réalisation de prestations dans le domaine objet de la concession ou dans un domaine comparable et/ou tout autre domaine susceptible de démontrer la capacité technique et professionnelle du candidat ou groupement candidat. 3) Pièce n° 3.3 : Une note de présentation des références du candidat, sur les cinq dernières années, - Réalisations récentes sur les différents types de projets ombrières, avec au moins 10 MWc d'ombrières de parkings dont au moins 5 MWc en exploitation, - Références en opération et maintenance d'ombrière PV pour parkings (> à 10 ans), - Références en opération et maintenance d'ombrière PV pour parkings (> à 10 ans), - Expérience en milieu aéroportuaire, - Expérience en milieu de réseau électrique privé, - Expérience sur les sujets concessifs, - Taille du portefeuille de projet réalisés.

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/07/2025 à 14:00

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante : <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 29/07/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Un accord de confidentialité est requis : oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : La remise du DCE aux candidats invités à soumissionner sera conditionnée à la transmission de l'accord de confidentialité signé, joint à cet avis.

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Dans le cadre d'un groupement, le mandataire sera obligatoirement solidaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal judiciaire de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours: - référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature de la concession (article 5 de l'ordonnance du 7.5.2009), - référé contractuel prévu par les articles 11 à 14 de l'ordonnance du 7.5.2009, - recours en nullité relative (5 ans), - recours en nullité absolue (5 ans).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal judiciaire de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : AEROPORTS DE PARIS

Numéro d'enregistrement : 55201662800273

Adresse postale : 1 Rue de France

Ville : Tremblay en france

Code postal : 93290

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : juliette.mannessier@adp.fr

Téléphone : 0144325151

Adresse internet : <http://www.parisaeroport.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>

Profil de l'acheteur : <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal judiciaire de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750111100013

Adresse postale : 29-45 avenue de la Porte de Clichy

Ville : Paris

Code postal : 75017

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : cbf9a72f-56d5-4403-bb82-01077c578107-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Correction de la rubrique 5.1.9 - Critères de sélection : précision du chiffre d'affaires minimal exigé.

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : Capacité économique et financière : 1) Pièce n° 2.1 : Une déclaration sur l'honneur concernant, au cours des cinq dernières années, d'une part, le chiffre d'affaires global et d'autre part, le chiffre d'affaires concernant les prestations de développement d'ombrières photovoltaïque de parkings ; ainsi que l'impact de la présente concession sur le chiffre d'affaires lié aux prestations de développement d'ombrières photovoltaïque de parking (% du futur chiffre d'affaires incluant la concession). Il est précisé qu'un chiffre d'affaires annuel minimum de six millions d'euros en moyenne sur les cinq dernières années est exigé des candidats, pour l'activité de développement d'ombrières photovoltaïque de parkings. 2) Pièce 2.2 : Tous documents de présentation générale du candidat (actionnariat, moyens et personnels), ainsi que ses filiales et participations (avec indication du pourcentage de capital détenu et des activités de chaque société). Les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées produiront les éléments dont elles disposent. Chaque membre du groupement sera solidairement responsable de l'exécution du contrat.

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c3a75d9d-caf2-4032-9b49-b3bf63f1e828 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/07/2025 à 14:06

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/07/2025